Résolution sur l’escalade des attaques des Houthis et les implications pour la sécurité régionale

2026/2939(RSP) - 22/10/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'escalade des attaques houthies et ses implications pour la sécurité régionale.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR et Renew.

En juillet 2026, la guerre régionale impliquant l’Iran a fait voler en éclats la trêve négociée sous l’égide des Nations unies en avril 2022 qui s’est traduite par une désescalade fragile entre l’Arabie saoudite et les Houthis. Depuis lors, les attaques houthies ont ciblé au moins dix villes et régions saoudiennes, frappant des civils, des infrastructures civiles, des actifs économiques et des installations énergétiques à l'aide de missiles balistiques et de croisière, ainsi que de drones. La reprise du conflit a déplacé plus de 200.000 personnes depuis août 2026, soit le niveau de nouveaux déplacements le plus élevé depuis le cessez-le-feu de 2022, s'ajoutant aux quelque 5,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Le Parlement a **condamné les attaques de missiles et de drones menées par les Houthis** contre l'Arabie saoudite, notamment le ciblage délibéré de l'aéroport international Roi Khaled de Riyad et d'autres aéroports civils, d'infrastructures énergétiques, d'écoles et de zones résidentielles, ainsi que les attaques précédentes contre Israël et les Émirats arabes unis. Il a appelé les Houthis à cesser immédiatement toutes les hostilités au Yémen et à l'étranger, et à renoncer à leurs ambitions territoriales. Il est demandé de mettre fin à toutes les attaques contre la navigation et aux actes de répression contre la population yéménite. Le Parlement a exhorté toutes les parties à protéger les infrastructures civiles et le personnel humanitaire, à garantir l'accès aux services essentiels et à l'aide humanitaire, à convenir d'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale et à reprendre les négociations.

Le Parlement a appelé à une **approche cohérente de l'UE**, combinant sécurité maritime, prévention des conflits, aide humanitaire et engagement diplomatique, l'UE soutenant activement les efforts de médiation. Il a exhorté l'Iran à cesser tout transfert et soutien aux Houthis et a souligné que la stabilité durable au Moyen-Orient exige le désarmement et la démobilisation des milices et des groupes armés non étatiques, ainsi que le rétablissement du monopole de l'État sur l'usage légitime de la force. Le Parlement a invité le Conseil, la Commission et les États membres à adopter une **stratégie globale pour réduire l'influence déstabilisatrice de l'Iran** et à collaborer avec leurs partenaires régionaux afin de perturber les filières d'approvisionnement en armes des groupes soutenus par l'Iran.

Le Parlement a exhorté le Conseil à inscrire le mouvement houthiste - y compris ses branches militaire et politique, ses dirigeants ainsi que son appareil militaire et sécuritaire - sur la **liste de l’Union des organisations terroristes**. La résolution appelle au **démantèlement de tous les canaux de financement** du mouvement houthi, notamment le trafic de pétrole et de matières premières ainsi que les transferts illicites de fonds et au gel de tous les fonds et ressources économiques des Houthis et de leurs facilitateurs. La Commission, quant à elle, est invitée à examiner l'opportunité d'inclure les financements liés aux Houthis dans le dispositif européen de lutte contre le blanchiment d'argent.

Les députés ont appelé le Conseil à **étendre les mesures restrictives** à toutes les personnes et entités impliquées dans la fourniture d'armes et de composants aux Houthis.

La Commission est appelée à évaluer d'urgence les conséquences pour la sécurité énergétique de l'UE, l'inflation, les chaînes d'approvisionnement, le transport maritime et les ports européens, et à présenter des **mesures d'urgence**, notamment la diversification des sources d'énergie et la réduction de la dépendance de l'UE aux combustibles fossiles importés. De concert avec les États membres, elle devrait proposer des mesures de **soutien ciblé aux ménages et aux PME** et accélérer l'indépendance énergétique de l'UE.

En outre, la résolution a souligné le rôle essentiel de l'opération de sécurité maritime défensive **ASPIDES de l'UE**, s'est félicitée de l'élargissement de son mandat et a invité les États membres à doter l'opération de moyens navals et aériens supplémentaires et adaptés. Elle a également appelé à un renforcement de la coopération entre l'UE et ses partenaires du Golfe en matière de sécurité et de défense. Le Parlement soutient les efforts déployés par les États membres et le Royaume-Uni pour assurer un appui en matière de défense aérienne dans la région, notamment le soutien apporté par la France à la sécurisation du terminal pétrolier de Yanbu.

La résolution a également appelé à:

- s'engager en faveur d'une initiative diplomatique pour la conclusion d'un **accord négocié** sur la sûreté maritime pour la mer Rouge;

- permettre et faciliter un accès humanitaire complet, sûr, rapide et sans entrave;

- augmenter l'aide humanitaire, afin de remédier aux insuffisances causées par les réductions des financements internationaux, notamment par le biais du futur instrument «L'Europe dans le monde».

Les députés ont fermement condamné le recrutement et l'utilisation d'enfants par les Houthis et par toutes les forces armées et tous les groupes armés, et ont condamné les violations systématiques des droits des femmes au Yémen.

Enfin, le Parlement a déploré le retard pris dans la présentation d'une stratégie globale de l'UE pour le Moyen-Orient et a appelé la Commission et le vice-président/représentant des hauts fonctionnaires à la présenter de toute urgence, avec la pleine participation du Parlement.